



## **Une nouvelle école aux Acacias / Goede Lucht**

### **L'avant-projet architectural présenté aux équipes**

**L'avant-projet architectural pour la rénovation-extension des écoles des Acacias / Goede Lucht a été présenté aux enseignants et à la presse ce mercredi 23 octobre, à l'initiative des Echevins de l'Enseignement francophone et néerlandophone Fabrice Cumps et Elke Roex, de l'Echevine des Bâtiments communaux Fatiha El Ikdimi, avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins d'Anderlecht.**

Le groupement d'écoles Les Acacias/ Goede Lucht est situé dans la cité-jardin du Bon Air à Anderlecht. Le projet prévoit la construction de deux nouveaux bâtiments. Un pour l'enseignement spécialisé francophone «Les Acacias» et l'autre pour l'enseignement fondamental néerlandophone «Goede Lucht».

Une étape importante dans la concrétisation de ce projet a maintenant été franchie avec la désignation de l'architecte, dont le projet a été sélectionné par le Collège parmi 5 projets introduits. Celui-ci a présenté les esquisses des futurs bâtiments et les plans d'aménagement prévus.

### **Un projet durable, dans le respect de la cité-jardin**

Le bâtiment ancien de la section francophone sera rénové et relié à la nouvelle construction à travers une passerelle. Cette partie comportera trois locaux de psychomotricité, deux cuisines pédagogiques, des bibliothèques, des locaux de logopédie, sept classes et une salle de professeurs.

Le nouveau bâtiment, destiné à l'école «Goede Lucht», comportera un réfectoire avec une cuisine annexée, un local de psychomotricité, six classes, un local de logopédie, une salle de professeurs et deux locaux polyvalents.

Une nouvelle salle de sport sera également construite à la place de l'actuelle salle, sur la place Séverine. Le projet prévoit bien sûr la suppression des pavillons et conteneurs provisoires.

La cour de récréation sera aménagée et un nouveau préau prendra place dans cette cour.

Au niveau urbanistique, le projet propose de restructurer la place Séverine, actuellement séparée en deux par une rue. Le projet prévoit de transformer cette voie carrossable en un espace public partagé et de recréer une place unitaire.

La conception du projet respecte les conditions du certificat d'urbanisme précédemment délivré en matière d'intégrité urbaine, de rapport avec les bâtiments existants, de continuité végétale et

**Commune d'Anderlecht** le 23/10/2019 Place du Conseil, 1 - 1070 Anderlecht

Contact Presse : Florence Colard

Tél : + 32 2 558 08 68 / Gsm: +32 494 577 944



des respects de l'identité paysagère de la cité-jardin.

La volonté est de faire de ce projet un projet durable, tant en ce qui concerne le choix des matériaux, que de l'entretien. Le projet présente également une haute performance énergétique afin d'assurer le confort des élèves et des enseignants.

### **Une nouvelle école pour la rentrée 2023**

Le budget total pour ce projet est de 8.500.000 € TVAC, y compris démolitions et abords. Le projet sera soumis à l'enquête publique en août 2020 et le chantier d'aménagement du projet devrait débuter en janvier 2021 et durer au minimum 2 ans, permettant de bénéficier des nouvelles installations pour la rentrée scolaire de 2023 au plus tard.